



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

Cour d'appel de DOUAI
Tribunal judiciaire de Boulogne-sur-Mer
Bureau d'aide juridictionnelle

DOSSIER D'AIDE JURIDICTIONNELLE ET COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

IMPORTANT : Loi n°91-647 du 10 juillet 1991

Le président du bureau d'aide juridictionnelle peut recueillir tous renseignements et de procéder à toutes auditions utiles.

Pour apprécier vos ressources, le bureau a la possibilité de tenir compte des ressources de toute nature (y compris de celles de vos biens meubles et immeubles) à l'exception de ceux qui ne peuvent être vendus sans entraîner un trouble grave dans vos conditions d'existence.

Si votre dossier est incomplet, il ne sera pas instruit. Il vous sera demandé de produire dans le délai d'UN MOIS les pièces manquantes, à défaut votre demande d'aide juridictionnelle n'aboutira pas.

MERCI D'ENTOURER LA RÉPONSE ET DE FOURNIR LES JUSTIFICATIFS DEMANDÉS

• Possédez-vous :		
Un livret A (fournir le dernier relevé)	oui	non
Un livret d'épargne populaire LEP (fournir le dernier relevé)	oui	non
Un livret développement durable LDD (ex CODEVI) (fournir le dernier relevé)	oui	non
Un plan ou livret d'épargne logement (fournir le dernier relevé)	oui	non
Un plan d'épargne retraite (fournir le dernier relevé)	oui	non
Une assurance-vie (fournir le dernier relevé)		
Des SICAV, actions ou obligations (fournir le dernier relevé)	oui	non
Autres (préciser, et justifier) :		
• Etes-vous propriétaire de biens immobiliers autres que votre résidence principale? (maison, terrain...) (fournir un justificatif de la valeur du bien : attestation d'agence immobilière ou estimation générée sur le site impots.gouv.fr , espace « particulier »)	oui	non
• Avez-vous perçu des fonds provenant de la vente d'immeuble ? (fournir l'attestation du notaire mentionnant les fonds disponibles)	oui	non

Je soussigné(e) Madame – Monsieur

Certifie sur l'honneur l'exactitude des réponses apportées ci-dessus.

Fait à, le

Signature :

Place de la Résistance
62322 BOULOGNE-SUR-MER Cedex
Tél : 03 21 99 61 00
Courriel : baj.tj-boulogne-sur-mer@justice.fr